VOS ÉLUS CFTC.
OCTOBRE / NOVEMBRE 2018

Journal de La

CFTC SFR DISTRIBUTION

PRIME EXCEPTIONNELLE…

C'est une très bonne nouvelle pour nous tous, la CFTC toujours première dans les infos, vous avait déjà informé:

le 13 Septembre 2018 dernier sur son site internet www.cftc-sfrdistribution.net et également sur la page Facebook CFTC que la direction de la société *SFR DISTRIBUTION* a le plaisir d'annoncer le versement sur la paie d'octobre 2018 une prime exceptionnelle de **140 euros** brut.

Cette prime est versée aux salariés en CDI et en CDD y compris alternants :

=> Ayant au moins 6 mois de présence dans l'effectif de la société SFRD en 2017

=> Etant encore dans l'effectif de la société SFRD ou Altice France pôle Télécom au 31/10/2018, sans être engagé dans un processus de départ.

=> Si en temps partiel, le montant de la prime sera en prorata sur la base du taux d'activité du mois de décembre 2017.

La prime exceptionnelle a été mise en place pour palier le fait que nous ne disposons pas d'accord à date sur la prime de participation, sachez que le 13 novembre 2018 prochain la CFTC est conviée en tant qu'organisation syndicale représentative à une négociation sur la mise en place de la prime de participation pour les années à venir, bien entendu si proche de nos salariés, nous reviendrons vers vous pour vous informer.

1 PRIME PARTICIPATION

Ouverture des négociations pour en bénéficier systématiquement les années suivantes

(Voir page 1)

2 BON C'KDO DE NOËL

Sur le site du CE, à partir du 15/11 bénéficier de votre bon

(Voir page 2)

3 DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

C'est tous les mois que nous sommes à votre écoute pour réceptionner vos questions qui seront posées à la RRH

(Voir page 3)

kalidea CE

Offre de Noël 166€ par adultes

Elle sera créditée le 15 Novembre 2018. Les salariés doivent se rendre sur le site de Kalidéa via le CE. 166€ par salarié et 50€ par enfant de -16ans.
Détail page 2

Facebook:

Notre page Facebook **CFTC** pour être informé en temps réel et à partager avec vos collègues.

Notre site internet:

www.cftc-sfrdistribution.net est votre site internet en plus de la page Facebook.

La lutte contre l'anti-churn

Vous avez été nombreux et toutes vos organisations syndicales de SFRD vous ont soutenu, pour le moment, à l'heure de la rédaction du *Journal CFTC* sachez qu'aucune décision n'est prise par la direction.

La **CFTC** a pu s'exprimer auprès de la presse à travers son représentant syndical et le secrétaire du CHSCT qui s'occupe notamment de vos conditions et de votre sécurité au travail. A ce jour juste un changement de procédure vient d'être transmit aux boutiques, notre combat n'est pas fini contre les entretiens de licenciement pour un discours client, avec des clients mystères du groupe ALTICE. Nous restons très vigilants sur la finalité de ce dossier. Nous trouvons ceci abusif. Et nos combats sont multiples mais celui-ci en est un, ainsi que les conditions de travail, les égalités , les pressions selon des managements différents, les objectifs mais aussi pouvoir avec nos emplois concilier vie perso et vie pro.

==========

LE MONTANT NOËL EN CRÉDIT C'KDO EST CONNU POUR L'ANNÉE 2018

***166 euros* par adulte salarié**

***50 euros* pour les enfants**

Le CE de SFRD à le plaisir de vous offrir pour Noël un montant de 166€ pour les adultes salariés et 50€ par enfants de moins de 16 ans ! (Naissance de l'enfant avant le 15 novembre 2018 obligatoire pour les enfant nés en 2018) qui sera crédité sur le site de la billetterie KALIDEA le 15 novembre 2018.

Sous conditions d'éligibilité :

Tous les CDI, CDD, CAP ayant un an d'ancienneté (le salarié doit être rentré avant le 15 Novembre 2017) et doit être présent à la date de l'événement le 15 Novembre 2018.

Tous les enfants de moins de 16 ans à la date de l'événement, à partir du moment où ils ont été enregistrés par la RH avec justificatif à l'appui (copie livret de famille par exemple)

Sont exclus : tous les contrats suspendus ne recevant pas de rémunération DIRECT de SFR DISTRIBUTION (congé parental, etc..), les absences injustifiées, les démissions.et les E.P.L qui débouchent sur un licenciement sur Novembre 2018.

ATTENTION PAS DE LIVRAISON EN MAGASIN

POURQUOI VOTRE SALAIRE SFR DISTRIBUTION AUGMENTE EN OCTOBRE ET DE COMBIEN ???

Après une première baisse en janvier, les cotisations salariales disparaissent complètement à partir du mois d'octobre.
Une mesure prise en contrepartie de la hausse de la CSG.

C'est la bonne nouvelle sur votre bulletin de paie du mois d'octobre, vous pouvez constater l'impact de la disparition des charges salariales.

QUEL VA ÊTRE LE MONTANT DE L'AUGMENTATION?

Depuis le mois de janvier, les salariés payés au SMIC bénéficient chaque mois d'un gain de 7,43 euros brut. Avec l'entrée en vigueur de la deuxième étape ce mois d'octobre, l'augmentation de revenu doit atteindre 21,90 euros par mois en moyenne. Le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire et le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald Darmanin ont déclaré à plusieurs reprises que l'allègement des cotisations salariales prévu par le gouvernement représentait un gain de 260 euros par an environ pour une personne touchant le SMIC.

C'est une réforme gouvernemental qui concerne aussi notre société, donc la CFTC SFR DISTRIBUTION vous rappelle cette réforme dont nous allons pouvoir bénéficier sur nos salaires de fin octobre.

Nous restons a votre disposition si vous avez besoin d'information supplémentaire via notre pages Facebook ou mail directement :

CFTC-SFRD@SFR.COM

Syndicat CFTC
La Vie à Défendre

CFTC CONNECTÉ A 100%

Dans un monde qui bouge, un syndicat se doit d'être proche de ses adhérents et militants, et ce, quel que soit leur moyen de communication privilégié.

Twitter, Instagram, Facebook ou encore Linkedin, autant de nouveaux moyens de communication qui ont fait leur entrée dans notre vie ces dix dernières années.

Désormais indispensable et inhérent à notre quotidien, ces nouveaux médias constituent un outil clair et simple d'information ainsi que de proximité. Quoi de plus naturel dès lors, pour un syndicat proche de ses adhérents que d'occuper ces nouveaux champs de communication. Actu, décryptage, témoignages ou portraits, autant de contenu à découvrir sur nos différents comptes.

Facebook : @cftcsfrdistribution

Twitter : @cftc_sfrdistrib

Instagram : cftcsfrdistribution

Site internet : www.cftc-sfrdistribution.net

Alors restés connectés et abonnez-

Avez-vous des remontées à nous faire part ???

Nous restons disponibles pour vous aider et vous accompagner. La CFTC SFRD actifs sur le terrain avec ces élus vous invitent à leur écrire sur la page Facebook en privé ou directement à vos Délégués Syndicaux qui s'occuperont si nécessaire de vous rediriger vers les bonnes personnes

cftc-sfrd@sfr.com

J'adhère Syndicat CFTC

BON A SAVOIR :

FUTUR PROPRIETAIRE OU PROPRIETAIRE, VOTRE EMPLOYEUR VOUS AIDE

- Vous vous demandez si votre situation financière vous permet de devenir propriétaire ?
- Vous souhaitez acheter votre résidence principale?
- Vous souhaitez faire des travaux d'agrandissement, d'amélioration, d'adaptation, de rénovation ?
- Vous faites face à un déséquilibre financier?

N'hésitez pas à solliciter l'assistante de service social qui saura vous informer, vous orienter, pour trouver la solution adaptée à votre situation, votre projet, vos besoins.

Email : assistantesociale@sfr.com

Une fois par mois notre délégué du personnel CFTC se réunit au siège pour des questions/réponses avec les RRH. La **CFTC** vous informe que si vous souhaitez poser des questions merci de les envoyer par email a notre élu Christophe THOMASSON (christophe.thomasson12@gmail.com).

Les questions claires et précises devront être envoyées à Christophe, il vous fera un retour après la réunion. A savoir, que toutes les questions posées seront faite de façon anonyme.

LES NÉGOCIATIONS EN COURS :

Vous avez élu la CFTC pour être présent a ces réunions et pour votre information en ce moment :

Négociation sur le PLAN de RÉMUNÉRATION 2019 : cet accord est pour le réseau point de vente, renouvelé chaque année car valable 1an.

Négociation pour avoir une future prime de participation.

REUNION SUR LE MOIS DE NOVEMBRE :

Délégué du Personnel : 19 Novembre Pensez à envoyer vos questions en amont

Reunion du Comité Entreprise: 3 eme jeudi de chaque mois

Commission Logement: 12 Novembre

Commission Solidarité : Fin novembre

Nous avons des personnes présentent dans chaque réunion et commission.

Salariés, vous vous sentez seuls ?

Syndicat CFTC
La Vie à Défendre

A.S Communication - Siret 391 518 305 00043 - 05 65 14 01 82

Syndicat CFTC

plus que jamais, à vos côtés !

Vos élus CFTC SFR DISTRIBUTION à votre écoute ET accompagnement :

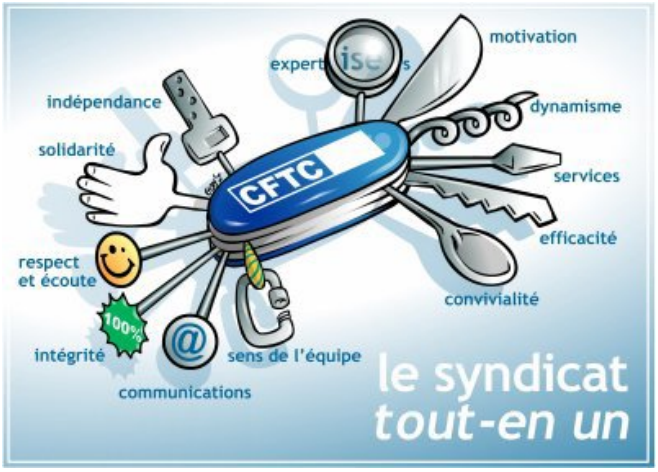

Thierry Geoffrin

RPV à SFR République (Paris)

Tel : 0609606645

Email : thierry.geoffrin@sfr.com

Mandat : **Délégué Syndical + RS au C.E**

Elodie PETON

RPV à SFR Val D'europe (Paris)

Tel : 0612103830

Email : elodie.peton@sfr.com

Mandat : **Délégué Syndical + Membre CHSCT + élu C.E**

Claude KING

Conseiller à SFR St Grégoire (Rennes)

Tel : 0627882696

Email : claude.king@sfr.com

Mandat : **Délégué Syndical + Secrétaire CHSCT + Membre Aide au Logement**

Linda DJERA-MASLAH

RPV à SFR Brétigny Sur Orge (Paris)

Tel : 0646464847

Mandat : **Délégué Syndical**

REPRÉSENTANT SYNDICAL CHSCT

Jeremy CALVEZ

Coach Formateur IDF
Email : jeremy.calvez@sfr.com
Mandat : RS CHSCT SFRD

ÉLUE COMITÉ D'ENTREPRISE

Sandrine GIOVACCHINI

Chef Des Ventes (DR)
Email : sandrine.giovacchini@sfr.com
Mandat : Elue C.E et Trésorière SFRD

DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

Christophe THOMASSON

Vendeur SFR Grenoble Rue de Bonne
Tel : 0688161997
Mandat : DP + Membre Aide au logement

MEMBRE CHSCT

Marine REFF

Vendeuse SFR Lormont
Email : marine.reff@sfr.com
Mandat : CHSCT

JE SOUHAITE ADHÈRER

Arrêtez de tourner en rond,

rejoignez nous !

Fédération CFTC des Postes et Télécommunications
100 avenue de Stalingrad 94800 Villejuif
01 43 90 21 81 secretariat@cftc-postelecom.org

Syndicat CFTC *La Vie à Défendre*

Je soussigné(e) : Madame ☐ Monsieur ☐

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :	Ville de naissance :	Département :	Pays :
Domicile :			
Code postal :	Ville :		
Téléphone portable :		Téléphone fixe :	
e-mail :			

déclare adhérer à la Fédération CFTC des Postes & Télécommunications à la date du :

Nom et adresse de l'entreprise :					
Département du lieu de travail :			Profession :		
Secteur public ☐	Secteur privé ☐	Cadre ☐	Actif ☐	Retraité ☐	Chômeur ☐
Temps partiel %	Salaire mensuel :		Contact à la CFTC :		

Le montant mensuel de la cotisation est égal à 0,61% du salaire net mensuel

Pour un temps complet et sous réserve d'application du minimum confédéral

La cotisation donne droit à un crédit d'impôt égal à 66% de son montant

Signature :	Prélèvement des cotisations	Mensuel ☐	Trimestriel ☐

Fournir un RIB

SEPA Single Euro Payments Area

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFTC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFTC.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Identifiant créancier SEPA FR56ZZZ391561	**Référence unique de mandat n° INARIC :**
Code IBAN du compte crédité (créancier) :	**FR 76 1548 9048 1900 0764 2660 190**
BIC :	**CMCIIFR2A**

Débiteur	**Créancier**
Nom :	Fédération CFTC des Postes & Télécommunications
Prénom :	100 avenue de Stalingrad
Adresse :	94800 Villejuif
Code Postal :	Ville :

IBAN	
BIC	
Prélèvement récurent ☑	
Fait à :	Le :
Signature :	

Les informations demandées sont nécessaires à des fins d'obligations législatives, réglementaires ou de gestion.
Conformément à 'article 27 de la Loi 79-17 du 02 janvier 1978, vous pouvez disposer d'un droit d'accès et de rectification qui vous concerne.